

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
États financiers 2013-2015	5
Avis au lecteur	6
Résultats	7
Évolution des actifs nets	8
Situation financière	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11
Renseignements complémentaires	18
Annexe A (estimé des per capita à recevoir)	23
Rapport du comité de surveillance	36
Prévisions budgétaires 2016-2018	39
Introduction à l'hypothèse budgétaire	40
Budget 2016-2018	43
Notes	49
Politique de remboursement	51
Politique d'aide financière aux syndicats pour le congrès	57
Politique d'appui aux syndicats en grève ou en lock-out	58

INTRODUCTION

En préparant l'hypothèse budgétaire 2013-2015, nous nous apprêtions à vivre une période de maraudage dans le secteur public, soit dans la catégorie 1, puisque la FIQ n'avait pas signé le pacte de non-maraudage. Se mettaient aussi en place de nouvelles règles de fiscalité permettant au trésorier de prendre contact avec de nombreux syndicats pour mieux les outiller et les préparer à cette nouvelle réalité. À ce moment-là, des luttes comme celle du CRDITED de Montréal ou des conflits comme celui de MAPEI étaient en cours. Dans ces deux cas, les travailleuses et travailleurs ont eu à faire face à des employeurs dont l'intransigeance et le mépris atteignaient de nouveaux sommets.

Durant ce même mandat, un important vote pour la fusion des accréditations pour trois des syndicats des communications du réseau français de Radio-Canada a été remporté par la CSN.

L'élection d'un gouvernement provincial libéral nous laissait entrevoir des années difficiles; la vague d'austérité nous a frappés de plein fouet et nous a tenus mobilisés. Plusieurs actions ont été orchestrées et nous continuerons, car la lutte n'est pas terminée.

En terminant l'exercice financier triennal 2013-2015, le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN a enregistré une insuffisance des revenus sur les dépenses de 302 241 \$ au réel pour une insuffisance des revenus de 109 500 \$. Nonobstant les impacts du changement de méthode pour traiter les régimes de retraite, l'insuffisance serait de 33 541 \$. Les règles comptables nous obligent à présenter les ajustements liés aux écarts entre les revenus et les charges d'intérêt découlant respectivement des actifs et des passifs des régimes de retraite. Ce qui a pour effet d'augmenter cette insuffisance à 268 700 \$.

Revenus

Au 31 décembre dernier, les revenus de per capita ont été plus élevés de 276 670 \$, soit un écart favorable de 4,14 % alors que certains revenus provenant d'autres sources sont légèrement supérieurs à ceux budgétés.

Dépenses

Les dépassements aux enveloppes de la direction politique et des fonctions administratives sont principalement dus à la cotisation d'équilibre du régime de retraite pour les élu-es et salarié-es, tel que présenté à l'assemblée générale de juin 2015. Les dépenses des fonctions centrales démontrent des économies totalisant 188 807 \$. Des dépenses moins importantes que celles prévues sont à signaler à plus d'un poste des fronts de lutte ainsi qu'au poste appui aux luttes. La politique a d'ailleurs été modifiée au début du mandat pour être adaptée à la réalité que vivent les syndicats en conflit à la suite du questionnement d'une

militante en assemblée générale. Les comités des fronts de lutte ont travaillé plus souvent en intercomités, ce qui a eu pour effet que la plupart des comités n'ont pas utilisé tous les budgets à leur disposition même en étant très actifs et engagés.

Évolution des actifs nets

En enregistrant une insuffisance des revenus sur les dépenses de 33 541 \$ et en ajoutant l'effet de la réévaluation actuarielle des régimes de retraite et des autres ajustements, soit 268 700 \$, le solde à la fin non affecté s'élève à un montant négatif de 1 316 547 \$ alors que celui de 2012 se chiffrait à un montant négatif de 1 780 406 \$. Le conseil central demeure en bonne santé financière pour affronter les défis de la conjoncture du prochain mandat.

ÉTATS FINANCIERS 2013-2015

LUITTES SOCIALES ENGAGEMENT CENTRAL 36^e CONGRÈS

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  CSN





**Confédération
des syndicats
nationaux**

Service de
l'administration
Vérification

AVIS AU LECTEUR

Aux membres délégués du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par le comité exécutif, l'état de la situation financière du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN au 31 décembre 2015, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour la période de 36 mois terminée à cette date.

Nous n'avons pas exécuté une mission d'audit ou d'examen de ces états financiers et par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins.

Philippe-Eugène Appolon, CPA, CMA
Montréal,
Le 10 mai 2016

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**RÉSULTATS
EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget	Réel
	<u>36 mois</u>	<u>36 mois</u>
Revenus		
Per capita	6 684 000 \$	6 960 670 \$
Subventions CSN	19 800	10 800
Congrès	23 700	24 120
Imprimerie	74 900	54 429
Autres revenus	<u>22 000</u>	<u>28 440</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>6 824 400</u>	<u>7 078 459</u>
Dépenses		
Direction politique	2 535 000 \$	2 579 950 \$
Fonctions centrales	905 900 \$	717 093
Fonctions administratives	<u>3 493 000</u>	<u>4 083 657</u>
TOTAL DES DÉPENSES	<u>6 933 900</u>	<u>7 380 700</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses (note 13)	<u>(109 500) \$</u>	<u>(302 241) \$</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
Solde du début	828 900 \$	(1 780 406) \$
Gain et (perte) de réévaluation (note 13)	(2 866 400)	766 100
Excédent des revenus	<u>257 094</u>	<u>(302 241)</u>
Solde à la fin non affecté	<u>(1 780 406) \$</u>	<u>(1 316 547) \$</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF	2012	2015
Actif à court terme		
Encaisse (note 5)	192 105 \$	223 233 \$
Placements (note 6)	699 125	646 841
Débiteurs (note 7)	182 302	198 692
Estimé des per capita à recevoir (note 8 et annexe A)	484 507	510 651
Ententes de per capita à recevoir	5 586	1 936
Frais imputables au prochain exercice (note 9)	26 703	37 791
	<u>1 590 328</u>	<u>1 619 144</u>
Immobilisations corporelles (note 10)	<u>46 566</u>	<u>17 147</u>
Total de l'actif	<u>1 636 894 \$</u>	<u>1 636 291 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire (note 11)	-	-
Créditeurs et frais courus (note 12)	389 800	432 538
	<u>389 800</u>	<u>432 538</u>
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs: (note 13)		
Passif au titre des prestations constituées régime de retraite	361 100	490 400
Passif au titre des prestations constituées régime complémentaire de retraite	2 666 400 \$	2 029 900 \$
	<u>3 417 300</u>	<u>2 952 838</u>
ACTIFS NETS		
Non affecté	(1 780 406)	(1 316 547)
	<u>(1 780 406)</u>	<u>(1 316 547)</u>
Total du passif et des actifs nets	<u>1 636 894 \$</u>	<u>1 636 291 \$</u>


Présidence


Trésorerie

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2012	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	257 094 \$	(302 241) \$
Variation sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 102)	39 759
Coût net hors fonds des avantages sociaux futures	(127 759)	258 900
	127 233	(3 582)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	4 825	(16 390)
Per capita et ententes à recevoir	(94 086)	(22 494)
Charges imputables au prochain exercice	2 912	(11 088)
Créditeurs	(30 300)	42 738
	10 585	(10 816)
Activités d'investissement		
Variation nette de dépôts à terme et de placements temporaires	(18 826)	52 284
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 604	(10 340) \$
	(15 222)	41 944
Augmentation nette de l'encaisse		
	(4 637)	31 128
Encaisse au début de la période	196 742	192 105
Encaisse à la fin de la période	192 105 \$	223 233 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015****1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Conseil central du Montréal métropolitain, constitué en vertu de la Loi des syndicats professionnels du Québec, est une organisation syndicale sans but lucratif qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et des travailleurs sur l'ensemble du territoire du Montréal métropolitain.

De par sa constitution, l'organisation n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**Constatation des revenus**

Les revenus de per capita sont constatés à titre de revenus à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes généralement reconnus, exige que les officiers aient recours à des estimations et à des hypothèses, notamment dans l'évaluation des per capita à recevoir qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil central du Montréal métropolitain sont composés de l'encaisse et du découvert de caisse.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Ameublement et équipement	Dégressif	20%
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Site Internet	Linéaire	3 ans

Per capita à recevoir

Les per capita à recevoir sont estimés d'après la moyenne des encaissements précédant la fin de l'exercice pour chacun des syndicats et selon les encaissements subséquents, s'il y a lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

3- ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, le conseil central a adopté les Normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les << nouvelles normes >>) publiées par CPA Canada et énoncées dans la partie III du Manuel de CPA Canada-comptabilité. La date de transition aux nouvelles normes est le 1er janvier 2013.

4- MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE

Le conseil central a adopté de façon anticipée le chapitre 3463 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, intitulé « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 3463 ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Conformément aux dispositions transitoires, le conseil central a appliqué rétrospectivement le chapitre 3463. Les chiffres correspondants et les notes des exercices comparatifs ont donc été redressés.

Le chapitre 3463 élimine la méthode du report et de l'amortissement comme choix de méthode comptable aux fins de la comptabilisation des régimes à prestations définies, ainsi que l'utilisation d'une date de mesure hâtive de trois mois aux fins de l'évaluation des actifs et de l'obligation au titre du régime. Il exige aussi que les variations de la juste valeur des actifs du régime et les changements au niveau de l'évaluation des obligations au titre des prestations définies, y compris les coûts des services passés, les gains et pertes actuariels et les gains et pertes découlant d'un règlement ou d'une compression, soient comptabilisés dans l'état de la situation financière.

De plus, le chapitre 3463 exige l'identification distincte des réévaluations et des autres éléments des autres coûts découlant du régime de retraite, ce qui accroît la visibilité de l'incidence des réévaluations périodiques. Ces éléments sont présentés distinctement à l'état de l'évolution de l'actif net.

Également, l'hypothèse de rendement prévu des actifs du régime n'est plus appliquée à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. En vertu du chapitre 3463, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations définies ainsi qu'aux actifs du régime pour établir le coût financier.

5- ENCAISSE

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
Encaisse	188 713 \$	220 041 \$
Petite caisse	3 387	3 187
Capital social	<u>5</u>	<u>5</u>
	<u>192 105 \$</u>	<u>223 233 \$</u>

Non audité - voir avis au lecteur

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL METROPOLITAIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**6- PLACEMENTS**

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
Épargne rachetable avec échéance le 9 mai 2013 au taux de 0.65 %	100 000 \$	-
Épargne rachetable au taux de 0.60 %	-	25 220
Épargne rachetable avec échéance au 25 octobre 2017 au taux de 1.60 %	311 606	330 490
Fonds de soutien à l'action collective solidaire	60 000	60 000
	471 606 \$	415 710 \$
Bâtirente RENE - régime épargne non enregistré	227 519 \$	231 131 \$
	<u>699 125 \$</u>	<u>646 841 \$</u>

7- DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
Confédération des syndicats nationaux	27 643 \$	111 520 \$
Débiteurs - divers	159 484	87 172
	<u>187 127 \$</u>	<u>198 692 \$</u>

8- ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR (ANNEXE A)

L'estimé des per capita à recevoir a été établi à partir des paiements réellement effectués par les syndicats au 12 mars 2016. Pour les syndicats qui n'avaient pas encore effectué leur remise, l'estimé a été établi d'après la moyenne des per capita encaissés antérieurement. Le détail des montants dus par chaque syndicat est indiqué à la fin de ce document.

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
	<u>484 508 \$</u>	<u>510 651 \$</u>

Non audité - voir avis au lecteur

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAINNOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**9- FRAIS IMPUTABLES AU PROCHAIN EXERCICE**

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
Taxes et assurances payées d'avance	3 796 \$	4 197 \$
Congrès 2016	22 058	30 289
Frais payés d'avance	849	3 305
	<u>26 703 \$</u>	<u>37 791 \$</u>

10- IMMOBILISATIONS

	<u>2010-2012</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Ameublement et équipement	204 964 \$	179 932 \$	25 032 \$
Équipement informatique	18 726	14 571	4 155
Site Internet	67 429	50 050	17 379
	<u>291 119 \$</u>	<u>244 553 \$</u>	<u>46 566 \$</u>

	<u>2013-2015</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Ameublement et équipement	209 463 \$	194 082 \$	15 381 \$
Équipement informatique	-	-	-
Site Internet	6 276	4 511	1 764
	<u>215 739 \$</u>	<u>198 593 \$</u>	<u>17 147 \$</u>

11- DÉCOUVERT BANCAIRE

Le Conseil central du Montréal métropolitain dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$, au taux préférentiel majoré de 2.5 %.

Au cours des deux exercices terminés respectivement les 31 décembre 2012 et 2015, la marge de crédit n'a pas été utilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**12- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS**

	<u>2012</u>	<u>2015</u>
Confédération des syndicats nationaux	63 461 \$	109 409 \$
Créditeurs et frais courus	100 620	62 090
Salaires, vacances et retenues à la source	121 264	250 920
Provisions de départ du comité exécutif	20 369	10 118
	<u>305 714 \$</u>	<u>432 538 \$</u>

13- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le conseil central a un régime de retraite à prestations déterminées et un régime d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite à prestations déterminées est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et les salaires de fin de carrière. Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance dentaire, ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que le régime de retraite.

Le conseil central évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 31 décembre de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2012 pour le régime d'avantages complémentaires de retraite et en date du 31 décembre 2014 pour le régime de retraite.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur marchande des actifs du régime de retraite ne sont pas les mêmes que celles utilisées aux fins de l'évaluation de la capitalisation du régime selon les règles de la Régie des rentes du Québec, ce qui fait que l'excédent du régime de retraite présenté ci-dessous est différent de celui pour les fins de capitalisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

13- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
	<u> </u>	<u> </u>
Juste valeur des actifs du régime	7 020 300 \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées	<u>9 050 200</u>	<u>490 400</u>
Situation de comptabilisation	(2 029 900)	(490 400)
Gain / perte nette actuarielle non amortie	<u>-</u>	<u>-</u>
Passif au titre des prestations constituées	<u>(2 029 900)</u>	<u>(490 400)</u>

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

Taux d'actualisation	3.90%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	3.90%
Taux de croissance de la rémunération	3.25%

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèce faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés :

	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
	<u> </u>	<u> </u>
Cotisations de l'employeur	925 000 \$	78 000 \$

Gain et perte de réévaluation

	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
	<u> </u>	<u> </u>
Gain et perte de réévaluation	856 000 \$	(89 900) \$

Effet de l'ajustement du coût des régimes sur le résultat.

Revenus	7 078 459 \$
Dépenses (hormis les ajustement du coût du régime de retraite)	<u>7 112 000 \$</u>
Insuffisance des revenus sur les dépenses avant ajustement	(33 541) \$
Ajustements coût des régimes de retraite et autres	<u>(268 700) \$</u>
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(302 241) \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015****14- ENGAGEMENTS**

Le Conseil central du Montréal métropolitain s'est engagé par baux. Les paiements relatifs à des contrats de location de locaux et d'un photocopieur échéant à divers dates allant jusqu'en février 2027.

2016	158 235 \$
2017	158 235 \$
2018	158 235 \$
2019	144 738 \$
2020	144 738 \$

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget 36 mois	Réel 36 mois
DIRECTION POLITIQUE		
Présidence		
Salaires	293 000 \$	302 586 \$
Avantages	102 000	23 593
Déplacements et fonctionnement	16 200	25 106
Remboursement CSN	(11 600)	(19 155)
	<u>399 600</u>	<u>332 130</u>
Secrétariat		
Salaires	293 000 \$	252 776 \$
Avantages	102 000	81 399
Déplacements et fonctionnement	16 200	16 762
Remboursement CSN	(4 200)	(1 932)
	<u>407 000</u>	<u>349 005</u>
Trésorerie		
Salaires	234 000 \$	260 069 \$
Avantages	98 000	110 897
Déplacements et fonctionnement	19 500 \$	12 406
Remboursement CSN	(4 200)	(4 227)
	<u>347 300</u>	<u>379 145</u>
1^{re} Vice-présidence		
Salaires	234 000 \$	256 146 \$
Avantages	98 000	111 413
Déplacements et fonctionnement	19 500	13 830
Remboursement CSN	(4 200)	(4 239)
	<u>347 300</u>	<u>377 151</u>
2^e Vice-présidence		
Salaires	234 000 \$	264 923 \$
Avantages	98 000	86 928
Déplacements et fonctionnement	19 500	15 639
Remboursement CSN	(4 200)	(3 707)
	<u>347 300</u>	<u>363 783</u>
Réunions		
Congrès régulier	345 000 \$	350 879 \$
Traduction	21 000	17 318
Assemblées générales	33 000	23 153
	<u>399 000</u>	<u>391 350</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget 36 mois	Réel 36 mois
Conseil syndical		
Salaires et avantages	42 000 \$	31 805 \$
Déplacements et fonctionnement	15 000	22 517
	<u>57 000</u>	<u>54 322</u>
Délégations		
Conseils et bureaux confédéraux	131 000 \$	122 097 \$
Délégations internationales	16 500	13 888
Délégations CSN	-	-
	<u>147 500</u>	<u>135 985</u>
Affiliations	25 000 \$	24 716 \$
Autres		
Documentation et abonnement	8 000 \$	7 335 \$
Dons	50 000	50 049
	<u>58 000</u>	<u>57 384</u>
Régime de retraite cotisation politique		114 980
		<u>114 980</u>
TOTAL - DIRECTION POLITIQUE	<u>2 535 000 \$</u>	<u>2 579 950 \$</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTREAL METROPOLITAIN

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget 36 mois	Réal 36 mois
FONCTIONS CENTRALES		
Action politique et régionale		
1 ^{er} mai	16 500 \$	4 309 \$
Action sociale et régionale	26 500	25 478
Colloques et événements	15 000	716
	<u>58 000</u>	<u>30 503</u>
Vie syndicale		
Appui aux luttes	40 000 \$	5 483 \$
Appui à la vie syndicale	3 000	2 349
Réseau de solidarité	7 500	3 346
	<u>50 500</u>	<u>11 178</u>
Formation syndicale		
Équipe de formation	18 500 \$	14 574 \$
Sessions de formation	338 000	326 559
	<u>356 500</u>	<u>341 133</u>
Information syndicale		
Journal <i>Unité</i>	115 500 \$	100 798 \$
Journal <i>Unité</i> anglophone	12 600	15 231
Publicité et revue de presse	37 500	29 325
Site Internet	30 000	21 890
Publications spéciales	5 000	1 601
	<u>200 600</u>	<u>168 845</u>
FRONTS DE LUTTE		
Santé-sécurité		
Comité	-	1 924 \$
Activités	24 000	4 172
	<u>24 000</u>	<u>6 096</u>
Droit au travail		
Comité	-	4 541 \$
Activités	21 000	13 890
	<u>21 000</u>	<u>18 431</u>
Condition féminine		
Comité	-	4 122 \$
Activités	24 000	25 903
	<u>24 000</u>	<u>30 025</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget	Réel
	36 mois	36 mois
Immigration et relations ethnoculturelles		
Comité	- \$	2 922 \$
Activités	21 000	18 825
	<u>21 000</u>	<u>21 747</u>
Solidarité internationale		
Comité	- \$	655 \$
Activités	21 000	19 008
	<u>21 000</u>	<u>19 663</u>
Éducation		
Comité	- \$	1 210 \$
Activités	21 000	5 303
	<u>21 000</u>	<u>6 513</u>
Santé et services sociaux		
Comité	- \$	865 \$
Activités	21 000	6 810
	<u>21 000</u>	<u>7 675</u>
Lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT)		
Comité	- \$	1 283 \$
Activités	21 000	16 536
	<u>21 000</u>	<u>17 819</u>
Jeunes		
Comité	- \$	863 \$
Activités	21 000	14 028
	<u>21 000</u>	<u>14 891</u>
Environnement et développement durable		
Comité	- \$	1 108 \$
Activités	21 000	8 311
	<u>21 000</u>	<u>9 419</u>
COMITÉS		
Collectif d'entraide	8 500 \$	5 954 \$
Campagnes spéciales	- \$	813 \$
Comité de surveillance	7 800	4 153
Comité des lettres de créances	8 000	2 237
	<u>24 300</u>	<u>13 157</u>
TOTAL - FONCTION CENTRALES	<u>905 900 \$</u>	<u>717 093 \$</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Budget	Réel
	<u>36 mois</u>	<u>36 mois</u>
FONCTIONS ADMINISTRATIVES		
Salariés		
Salaires	1 665 500 \$	1 790 331 \$
Avantages sociaux	796 000	830 252
Intérêts av. soc. futurs rég. assurances	-	-
Déplacements et fonctionnement	80 000	93 485
Frais partagés de la gestion du personnel	58 500	72 808
	<u>2 600 000</u>	<u>2 786 875</u>
Fonctionnement		
Loyer	426 500 \$	398 118 \$
Reproduction et imprimerie	93 500	99 937
Fournitures de bureau	15 500	12 805
Téléphones et communications	52 500	62 751
Timbres et courrier	119 000	114 715
Amortissement de l'ameublement	22 000	14 149
Amortissement de l'équipement informatique	15 000	3 720
Informatique	89 000	113 233
Assurances	19 000	19 407
Régime de retraite - cotisation d'équilibre	40 000	181 700
Autres ajustements	-	9 800
Ajustement coût régime de retraite	-	258 900
Frais de caisse et d'administration	1 000	7 547
	<u>893 000</u>	<u>1 296 782</u>
TOTAL - FONCTIONS ADMINISTRATIVES	<u><u>3 493 000 \$</u></u>	<u><u>4 083 657 \$</u></u>

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois	Estimé
		Payé	
109003	0 S CONSTRUCTION DE MONTRÉAL	août-15	\$13 764.15
209016	0 SNE LES MOULINS MAPLE LEAF (DE L'EST) LTÉE (CSN)	nov.-15	\$44.49
209065	0 STT DE L'HÔTEL MÉRIDIDIEN DE MONTRÉAL (CSN)	nov.-15	\$391.14
209081	0 SE DE LA Caisse D'Économie Des Portugais De Montréal	juil.-15	\$152.08
209103	0 STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	oct.-15	\$2 481.39
209105	0 ST DU BONAVENTURE (CSN)	oct.-15	\$665.55
209106	0 STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	juil.-15	\$1 559.30
209109	0 STT HÔTEL DES GOUVERNEURS PLACE DUPUIS (CSN)	sept.-15	\$628.13
209148	0 STT ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	nov.-15	\$3 338.34
209210	0 STT DU RAMADA INN (CENTRE-VILLE) (CSN)	oct.-15	\$114.93
209215	0 STT RITZ CARLTON (CSN)	oct.-15	\$1 096.77
209215	1 SECTION RÉCEPTION, RÉSERVATION...	oct.-15	\$86.31
209219	0 STT DE LA COOP UQAM (CSN)	sept.-15	\$295.24
209228	0 STT DES RÔTISSERIES AU COQ (CSN)	oct.-15	\$59.18
209233	0 STT LALLEMAND (CSN)	sept.-15	\$340.37
209241	0 S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	sept.-15	\$1 364.54
209269	0 STT DE ARCHIVEX (CSN)	août-15	\$98.60
209272	0 STT DE SUPER C (CSN)	juil.-15	\$319.56
209292	0 STT COOP CEGEP MAISONNEUVE (CSN)	nov.-15	\$22.96
209296	0 ST DE VOLAILLES MARVID (CSN)	sept.-15	\$748.76
209313	0 STT DU HOLIDAY INN CÔTE-DE-LIESSE CSN	oct.-15	\$163.90
209321	0 STT DE HILTON LAVAL - CSN	oct.-15	\$209.06
209331	0 STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	nov.-15	\$134.61
209348	0 STT HÔTEL RUBY FOO'S (CSN)	oct.-15	\$167.00
209359	0 STT DE L'HÔTEL LORD BERRI - CSN	juin-15	\$121.76
209361	0 STT DE LA COOPÉRATIVE PREMIER DÉFI DE LAVAL (CSN)	nov.-14	\$612.30
209364	0 STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	sept.-15	\$1 023.32
209385	0 STT DE DAVECO (CSN)	déc.-14	\$58.56
209389	0 STT DU QUALITY HÔTEL (CSN)	nov.-13	\$674.50
209392	0 STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	sept.-15	\$53.90
209392	1 SECTION RÉCEPTION	août-15	\$44.76
209401	0 STT RÉNO-DÉPÔT DE LAVAL (CSN)	oct.-15	\$192.49
209401	1 SECTION EMPLOYÉ-ES DE BUREAU	oct.-15	\$17.11
209405	0 STT DE RECALL-QUÉBEC - CSN	sept.-15	\$193.58
209414	0 STT DE URGEL BOURGIE - CSN	oct.-15	\$534.35
209431	0 STT DU HOLIDAY INN SELECT SINOMONDE (CSN)	oct.-15	\$267.28
209442	0 S DES SALAIRES DE CHATEL - CSN	nov.-15	\$151.39
209447	0 STT DE RENAUD-BRAY-CSN	mars-15	\$296.91
209448	0 STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	juin-15	\$62.23
209449	0 STT DE PARMALAT- CSN	sept.-15	\$128.90
209449	1 SECTION EMPLOYÉES DE BUREAU	sept.-15	\$192.02
209455	0 STT DE L'HÔTEL CHÂTEAU VERSAILLES - CSN	mai-15	\$324.26
209457	0 STT DE L'HÔTEL DU FORT (CSN) - FER 2013-10	juil.-13	\$130.38

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
209468	0 STT DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	oct.-15		\$457.65
209470	0 STT DE RESTO VÉGO ST-DENIS - CSN	janv.-15		\$288.42
209487	0 STT DE VAST- AUTO - CSN	sept.-15		\$355.86
209496	0 STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	nov.-15		\$931.93
209503	0 STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	août-15		\$2 669.27
209521	0 STT DE BÂTIRENTE - CSN	juil.-15		\$168.05
209525	0 STT DE CENTRE MONT-ROYAL - CSN	oct.-15		\$108.30
209527	0 STT DU STATIONNEMENT DE MONTRÉAL (CSN)	sept.-15		\$48.47
209533	0 STT DU MOTEL EXCEL - CSN - DES 2006-06	janv.-05		\$263.50
209535	0 STT DE RÉNO-DÉPÔT - CSN	sept.-15		\$315.42
209540	0 STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	sept.-15		\$170.59
209557	0 STT DE SUCRE LANTIC - CSN	août-15		\$2 164.44
209568	0 STT DES SUITES FAUBOURG ST-LAURENT - CSN	sept.-15		\$297.66
209577	0 STT DE ARAMARK (ÉCOLE POLYTECHNIQUE) - CSN	sept.-15		\$92.64
209583	0 STT DE S.S.S. - CSN	oct.-14		\$1 137.50
209589	0 SE DE MARTIN BROWER - CSN	oct.-15		\$601.22
209593	0 STT W HÔTEL MONTRÉAL - CSN	août-15		\$526.43
209597	0 STT DE SHRED-IT - CSN	sept.-15		\$202.77
209607	0 STT DU QUALITY INN CENTRE-VILLE - CSN	juil.-14		\$471.58
209614	0 STT DES BANQUETS DE L'HÔTEL BONAVENTURE - CSN	oct.-15		\$100.28
209625	0 STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	août-15		\$190.40
209626	3 SECTION PIERREFONDS	juil.-15		\$22.10
209626	5 SECTION 6331 HENRI-BOURASSA EST (345)	juil.-15		\$31.05
209630	0 STT DE LA LIBRAIRIE RAFFIN - CSN	nov.-14		\$119.73
209641	0 SYNDICAT DES EMPLOYÉS (ES) DE BOULDER BRANDS - CSN	avr.-15		\$1 679.54
209642	0 STT DE RONA L'ENTREPÔT ANJOU - CSN	oct.-15		\$263.25
209647	0 S DU RAFFINAGE DE SUCRE LANTIC - CSN	août-15		\$165.62
209648	0 S DES TECH. ET TECH. DU DÉPARTEMENT QUALITÉ DE SUCRE I	nov.-15		\$24.75
209651	0 STT DE NAVSTAR AVIATION-CSN	mai-15		\$154.56
209667	0 STT DE COOPSCO AMÉNAGEMENT - CSN	sept.-15		\$13.20
222003	0 S DU PERSONNEL DE VENTE DE SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	août-15		\$830.48
222007	0 SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	sept.-15		\$345.04
222016	0 STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS (CSN)	oct.-15		\$227.55
222017	0 STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	oct.-15		\$94.91
222018	0 STT DE FONDACTION - CSN	juin-15		\$2 104.38
309004	0 S PROFESSEURS CEGEP ST-LAURENT (CSN)	nov.-15		\$1 952.89
309005	0 SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	nov.-15		\$2 552.46
309006	0 S PROFESSEURS CEGEP MAISONNEUVE (CSN)	oct.-15		\$2 766.22
309010	0 S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	oct.-15		\$3 153.38
309011	0 S ENSEIGNANT (E-S) DU COLLEGE MONT-ROYAL	août-15		\$424.94
309018	0 JOHN ABBOTT COLLEGE FACULTY ASSOCIATION (PROFESSEUR	août-15		\$6 290.25
309023	0 S DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DU	oct.-15		\$1 059.69
309024	0 S PERSONNEL ENSEIGNANT (E-S) CEGEP AHUNTSIC	oct.-15		\$3 312.68

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
309025	0 S DES PROFESSEURS DU COLLÈGE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-C	oct.-15		\$698.05
309028	0 S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (CSN)	nov.-15		\$9 248.69
309030	0 S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ D	oct.-15		\$4 667.94
309031	0 SEE DU C.I.S. (CSN)	juin-15		\$399.12
309034	0 SEE DE L'INSTITUT TECCART (CSN)	sept.-15		\$495.95
309040	0 S DES EMPLOYÉS (ES) DE L' ÉCOLE VANGUARD QUÉBEC LTÉE (août-15		\$1 763.62
309047	0 S DES CHARGÉ-E-S DE COURS À L'ÉDUCATION AUX ADULTES C	nov.-15		\$415.49
309049	0 S PROFESSEURS DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN	oct.-15		\$2 784.00
309050	0 A DES MAÎTRES D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOG	oct.-15		\$318.85
309051	0 ASS DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	oct.-15		\$2 487.76
309051	1 SECTION SURVEILLANTS D'EXAMEN	oct.-15		\$131.79
309054	0 SEE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL (FNEEQ-CSN)	oct.-15		\$404.10
309057	0 S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE PASTEUR	juil.-15		\$612.79
309060	0 SEE DU COLLÈGE LASALLE (CSN)	oct.-15		\$1 275.97
309064	0 SEE DU COLLÈGE REGINA ASSUMPTA - CSN	oct.-15		\$626.56
309064	2 SECTION TECHNICIENS EN TRAVAUX PRATIQUE	oct.-15		\$12.86
309065	0 S PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU COLLÉ	août-15		\$899.22
309066	0 SEE DU COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET - CSN	oct.-15		\$507.27
309067	0 S DES PROFESSEURS DU COLLÈGE MARIANOPOLIS / MARIANOI	sept.-15		\$1 679.55
309068	0 S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE VILLA-MARIA - CSN	oct.-15		\$571.52
309068	1 SECTION MUSIQUE À LA LEÇON	oct.-15		\$50.21
309068	3 SECTION PERSONNEL NON ENSEIGNANT	oct.-15		\$211.36
309071	0 S DES PROFESSEURS DU COLLÈGE DAWSON	sept.-15		\$6 477.36
309072	0 VANIER COLLEGE TEACHERS' ASSOCIATION	oct.-15		\$4 000.30
309073	0 S DES ENSEIGNANTS-ES DU CEGEP DE ROSEMONT- CSN	nov.-15		\$1 681.00
309074	0 S DE L'ENSEIGNEMENT DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU (SECA	oct.-15		\$1 823.03
309076	0 S DU PERSONNEL DU COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS - CSN	août-15		\$1 691.67
309077	0 S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE QAA-CSN / QAA TEACHING (juin-14		\$318.75
309079	0 S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE MCGILL / MCGILI	sept.-15		\$3 764.52
309080	0 S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CONSERVATOIRE	mai-15		\$188.68
309081	0 STT DE L'ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL - CSN	août-15		\$72.98
309083	0 S DES CHARGÉ-ES DE COURS DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE S	sept.-15		\$564.54
322001	0 S DES TUTEURS ET DES TUTRICES DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ - C	oct.-15		\$448.60
322003	0 ASSOCIATION DES PROFESSEURS DU COLLÈGE STANISLAS - C	août-15		\$1 776.49
509016	0 S DES AVOCATS DE L'AIDE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	sept.-15		\$1 657.92
509016	1 SECTION COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES	sept.-15		\$118.71
509016	2 SECTION POINTE ST-CHARLES	sept.-15		\$26.34
509043	0 S DES PROFESSIONNELS DE LA RIO (CSN)	oct.-15		\$727.37
509057	0 S PROFESSEURS UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	oct.-15		\$13 806.88
509059	0 SE PROFESSIONNEL-LE-S DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (CSN)	oct.-15		\$3 268.34
509063	0 STT DE LA CDEC CENTRE-SUD/ PLATEAU MONT-ROYAL-CSN	juil.-15		\$163.54
509066	0 SE DU SPIHQ (CSN)	sept.-15		\$36.42
509069	0 STT EN SANTÉ MENTALE D'OMEGA (CSN)	sept.-15		\$49.29

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
509072	0 SE DU RESO (FP-CSN)	juil.-15		\$347.59
509072	1 SECTION CAMO-PI	janv.-15		\$84.59
509073	0 STT DE LA CDEC CENTRE-NORD (CSN)	août-15		\$141.20
509080	0 STT DE LA CDEC AHUNTSIC- CARTIERVILLE (FP-CSN)	sept.-15		\$115.65
509085	0 STT DE LA CDEST (FP-CSN)	juin-15		\$198.30
509088	0 SPP DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DI	oct.-15		\$51.14
509092	0 STT DE PSC - CSN	sept.-15		\$78.62
509098	0 STT DU CAVAC MONTRÉAL - CSN	oct.-15		\$37.68
509101	0 S DU PERSONNEL DE LA CDEC ROSEMONT-PETITE-PATRIE - CS	juin-15		\$172.98
509102	0 S DES GESTIONNAIRES DE PREMIER NIVEAU ADM - CSN	oct.-15		\$330.67
522005	0 SE DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES I	nov.-15		\$904.14
522006	0 S PROFESSIONNEL DES HOMÉOPATHES DU QUÉBEC - CSN	sept.-15		\$127.53
522007	0 S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	oct.-15		\$11 282.76
522017	0 SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SAQ	nov.-15		\$4 196.53
522018	0 LE GROUPEMENT LES SAGES-FEMMES DU QUÉBEC	oct.-15		\$288.46
809010	1 SECTION CASSE-CROÛTE	sept.-15		\$168.90
809010	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	sept.-15		\$4 831.04
809010	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	sept.-15		\$4 344.71
809013	0 SE DE LA MAISON-MÈRE DES SOEURS DE MISÉRICORDE	oct.-15		\$144.31
809014	0 STT DE CARREFOUR PROVIDENCE - CSN	oct.-15		\$713.45
809016	0 STT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF - SIR MORTIMER B. DAVIS - JE	nov.-15		\$3 731.25
809019	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$1 257.67
809019	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$163.50
809026	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$192.26
809026	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$11.14
809033	0 SE CENTRE DE SOINS PROLONGÉS GRACE DART (CSN) / UNION	sept.-15		\$1 699.23
809038	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$467.60
809038	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$177.58
809045	0 SE DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (CSN)	nov.-15		\$411.72
809047	0 STT INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL (CSN)	oct.-15		\$1 622.56
809063	0 STT CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES (CSN)	août-15		\$389.01
809080	0 S DES ASSISTANTS(ES) TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE HÉM	oct.-15		\$266.77
809094	0 STT DU CSSS SUD-OUEST(CSN) (LA FRINGALE)	sept.-15		\$10.72
809097	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$438.80
809097	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$54.54
809103	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$3 042.94
809103	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$1 334.70
809103	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	nov.-15		\$3 221.18
809132	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$866.93
809132	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$457.26
809135	0 ST DE LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL (CSN)	oct.-15		\$678.74
809147	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$680.73
809147	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	sept.-15		\$510.77

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois	Estimé
		Payé	
809148	0 STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET L	oct.-15	\$83.91
809148	1 SECTION CPE BOBINO BOBINETTE	oct.-15	\$34.48
809148	3 SECTION CPE LA BOTTINE FILANTE	oct.-15	\$110.56
809148	5 SECTION CPE CHATOUILLE	oct.-15	\$53.42
809148	6 SECTION CPE LA BRICOLE	oct.-15	\$70.31
809148	7 SECTION CPE COPAINS D'ABORD DE MONTRÉAL	oct.-15	\$66.96
809148	8 SECTION CPE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	oct.-15	\$128.69
809148	10 SECTION CPE LE PETIT RÉSEAU INC.	oct.-15	\$57.27
809148	12 SECTION CPE GRAFFITI	oct.-15	\$109.51
809148	13 SECTION CPE STE-ROSE	oct.-15	\$40.85
809148	14 SECTION CPE LES ENFANTS DE L'AVENIR	oct.-15	\$117.00
809148	15 SECTION GARDERIE JARDIN DE FRUITS	oct.-15	\$76.34
809148	16 SECTION CPE BOISÉ VIMONT	oct.-15	\$117.46
809148	19 SECTION CPE LA MARMAILLE	oct.-15	\$198.63
809148	21 SECTION CPE QUERBES	oct.-15	\$43.47
809148	22 SECTION CPE RHEA	oct.-15	\$115.73
809148	23 SECTION CPE COMMUNAUTAIRE LES TROTINETTES	oct.-15	\$150.63
809148	24 SECTION GARDERIE SOURITHÈQUE	oct.-15	\$136.31
809148	25 SECTION CPE ST-LOUIS	oct.-15	\$73.28
809148	26 SECTION CPE ST-ÉDOUARD	oct.-15	\$148.18
809148	27 SECTION CPE CASSE-NOISETTES	oct.-15	\$133.86
809148	28 SECTION CPE DULUTH	oct.-15	\$36.50
809148	29 SECTION CPE JOYEUX CAROUSSEL	oct.-15	\$57.23
809148	32 SECTION CPE LA PETITE PATRIE	oct.-15	\$144.54
809148	34 SECTION CPE BILLE DE VERRE	oct.-15	\$47.24
809148	35 SECTION CPE LOGIS-CIEL	oct.-15	\$57.69
809148	40 SECTION CPE LA VERMOUILLEUSE	oct.-15	\$56.72
809148	41 SECTION CPE CHÂTEAU DES NEIGES	oct.-15	\$97.16
809148	44 SECTION CPE JARDIN CHARMANT	oct.-15	\$70.48
809148	45 SECTION CPE LE GARDIEN DES RÊVES	oct.-15	\$71.76
809148	46 SECTION CPE DES CÂLINS	oct.-15	\$48.85
809148	49 SECTION CPE L'ARCHE DE NOÉ - LAVAL	oct.-15	\$58.29
809148	50 SECTION CPE PETITE ENFANCE PARMINOU	oct.-15	\$66.18
809148	51 SECTION CPE MINI FÉE	oct.-15	\$74.73
809148	52 SECTION CPE PALOU LA COCCINELLE	oct.-15	\$85.85
809148	53 SECTION CPE CHEZ PICOTINE	oct.-15	\$92.74
809148	54 SECTION CPE LE PISSENLIT	oct.-15	\$62.42
809148	56 SECTION CPE L'ENFANTERELLE	oct.-15	\$37.16
809148	58 SECTION CPE SOLEIL JOYEUX	sept.-15	\$64.86
809148	59 SECTION CPE LE PETIT CHEVAL	oct.-15	\$57.55
809148	60 SECTION CPE MADEMOISELLE PLUCHE	oct.-15	\$59.83
809148	61 SECTION CPE POINTE ST-CHARLES	sept.-15	\$199.98
809148	62 SECTION GARDERIE DES ROSERAIES INC.	oct.-15	\$63.82

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois	
		Payé	Estimé
809148	65 SECTION CPE AUTOUR DU MONDE	oct.-15	\$95.09
809148	67 SECTION CPE BILBO	sept.-15	\$144.56
809148	68 SECTION CPE AU PAYS DES SCHTROUMPFS	oct.-15	\$97.25
809148	69 SECTION GARDERIE LE REPÈRE DES MOUSSES INC.	oct.-15	\$59.84
809148	71 SECTION CPE BÉCASSINE	sept.-15	\$45.40
809148	72 SECTION CPE DU MANOIR	sept.-15	\$33.81
809148	73 SECTION CPE LES MARMOUSETS	oct.-15	\$88.63
809148	74 SECTION CPE LE PETIT SENTIER	oct.-15	\$59.59
809148	75 SECTION CPE DE L'HÔPITAL JEAN-TALON «AU PETIT TALON»	oct.-15	\$167.64
809148	78 SECTION CPE GENTIL CAMELIA	oct.-15	\$59.52
809148	79 SECTION CPE LE TRAIN DE BOURGOGNE	oct.-15	\$36.97
809148	80 SECTION CPE L'ÉLÉPHANT BLEU	oct.-15	\$143.88
809148	81 SECTION CPE DOLMEN	oct.-15	\$146.66
809148	82 SECTION CPE LUMINOUS	oct.-15	\$82.39
809148	84 SECTION GARDERIE LA PETITE STATION	oct.-15	\$50.87
809148	85 SECTION GARDERIE PETIT MONDE DU COLLÈGE AHUNTSIC	sept.-15	\$75.09
809148	91 SECTION CPE LA FLÛTE ENCHANTÉE	oct.-15	\$75.51
809148	92 SECTION CPE FUNVILLE	oct.-15	\$43.88
809148	93 SECTION CPE AU GALOP	oct.-15	\$120.81
809148	94 SECTION CPE CHÂTEAU DE GRAND-MÈRE	oct.-15	\$98.65
809148	95 SECTION CPE IDEE FIXE	oct.-15	\$56.16
809148	98 SECTION CPE LA MONTGOLFIÈRE	oct.-15	\$118.78
809148	99 SECTION CPE LAFONTAINE	oct.-15	\$118.26
809148	A0 SECTION CPE DE L'ÎLE DES SOEURS	oct.-15	\$73.50
809148	A1 SECTION CPE MON UNIVERS	oct.-15	\$72.92
809148	A2 SECTION CPE ENFANTS DE TOUS PAYS	oct.-15	\$73.27
809148	A3 SECTION CPE FORCE VIVE	oct.-15	\$97.82
809148	A4 SECTION CPE LES P'TITES FRIMOUSES DE LA MERCI	oct.-15	\$68.96
809148	A5 SECTION CPE LES PETITS PIERROTS	oct.-15	\$81.66
809148	A8 SECTION CPE AM STRAM GRAM	oct.-15	\$45.64
809148	B0 SECTION CPE CHEZ-NOUS-CHEZ-VOUS	oct.-15	\$111.90
809148	B2 SECTION CPE DU 1250	oct.-15	\$94.31
809148	B7 SECTION CPE LES AMIS DE PROMIS	oct.-15	\$49.57
809148	C0 SECTION CPE LA RUCHE	oct.-15	\$59.95
809148	C2 SECTION CPE TECHNOFLOS	oct.-15	\$57.52
809148	C3 SECTION CPE DU COMPLEXE GUY-FAVREAU	oct.-15	\$62.78
809148	C4 SECTION CPE ÉVANGÉLINE	oct.-15	\$37.91
809148	C7 SECTION CPE LES PETITS CARILLONS	oct.-15	\$70.51
809148	C9 SECTION CPE LES BÉCASSEAUX	oct.-15	\$46.27
809148	D0 SECTION CPE SAINT-MARC	oct.-15	\$37.15
809148	D3 SECTION CPE LE TERRIER MAGIQUE	oct.-15	\$56.17
809148	D5 SECTION BC LIEU DES PETITS DE ST-MICHEL	oct.-15	\$146.14
809148	E1 SECTION CPE CHAPEAUX RONDS ET BOTTILLONS	oct.-15	\$74.20

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois	Estimé
		Payé	
809148 E2	SECTION CPE KI-RI	oct.-15	\$49.17
809148 E4	SECTION CPE LES PETITS TRAVAILLEURS	oct.-15	\$94.38
809148 E5	SECTION CPE LA MÈRE L'OIE	sept.-15	\$55.01
809148 E6	SECTION LES SERVICES DE GARDE DE LA POINTE	oct.-15	\$164.89
809148 E7	SECTION CPE PETIT COIN DE POUCKET	oct.-15	\$54.26
809148 E8	SECTION GARDERIE CHOUCHOU	sept.-15	\$15.61
809148 E9	SECTION CPE A.M.B.C.A.L.	oct.-15	\$98.83
809148 F2	SECTION CPE ROSAMIE	oct.-15	\$93.56
809176	0 S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RE	nov.-15	\$6 289.89
809183	0 SE d'Urgences-santé (CSN)	nov.-15	\$795.50
809202	0 ST DU PAVILLON ST-JOSEPH (CSN)	août-15	\$1 164.57
809202	1 SECTION EMPLOYÉ-E-S DE LA CUISINE	juil.-15	\$453.97
809234	0 ST DE L'INFIRMERIE NOTRE-DAME DU BONSECOURS (CSN)	sept.-15	\$808.98
809240	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUX ET MÉTIER:	juil.-15	\$410.58
809240	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUR, TECHN. ET PROF. ADM	juil.-15	\$386.28
809245	0 SE METIER DE LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTREAL	oct.-15	\$66.78
809257	1 SECTION CAT. 1 - SOINS INFIRMIERS ET CARDIO RESPIRATOIRE	nov.-15	\$3 184.09
809257	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15	\$1 042.48
809257	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15	\$547.70
809265	0 STT DU C.A. LES CÈDRES (CSN)	oct.-15	\$232.27
809271	0 SS DE L'AGENCE DE SERVICES DE SSS DE MONTRÉAL - CSN	nov.-15	\$6.71
809274	0 STT MAISON JEAN LAPOINTE	oct.-15	\$129.49
809283	0 STT DE LA RÉSIDENCE CARPE DIEM - CSN	nov.-15	\$52.89
809285	0 STT DU CENTRE DE CRISE IRIS (CSN)	oct.-15	\$84.10
809286	0 STT DE L'AUTRE MAISON (CSN)	oct.-15	\$60.75
809293	0 ST T24 (CSN) - (MF)	févr.-15	\$261.29
809294	0 ST SOS V.C (CSN) - (MF)	juin-15	\$16.54
809296	0 STT ACTION SOCIO-COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	oct.-15	\$27.34
809305	1 SECTION RÉSIDENCES NAVARRO	sept.-15	\$72.75
809305	4 SECTION RÉSIDENCE JARDINS DE JOUVENCE (LEBRUN)	sept.-15	\$44.16
809305	5 SECTION COMPLEXE DOMICILIAIRE LE RENOIR	sept.-15	\$232.17
809305	7 SECTION VILLA VAL DES ARBRES	sept.-15	\$284.53
809305	10 SECTION MANOIR DE L'ÎLE DE L'OUEST	sept.-15	\$131.75
809305	12 SECTION CSH CASTEL ROYAL	sept.-15	\$142.07
809305	16 SECTION RÉSIDENCE RIVE SOLEIL - FER 2012-09	juil.-12	\$42.30
809305	17 SECTION PLACEMENTS CAMBRIDGE	sept.-15	\$195.30
809305	19 SECTION RÉSIDENCES SOLEIL, MANOIR DOLLARD-DES-ORMEA	sept.-15	\$102.61
809305	20 SECTION MANOIR LOUISIANE	sept.-15	\$109.71
809305	21 SECTION RÉSIDENCE DES BOULEVARDS - CAMPUS RACHEL	sept.-15	\$177.85
809305	23 SECTION RESSOURCE DE LA MONTAGNE	sept.-15	\$201.09
809305	24 SECTION LES RÉSIDENCES TOURNESOL	sept.-15	\$163.33
809306	0 STT DU CENTRE DE SANTE TULATTAVIK DE L'UNGAVA (CSN)	oct.-15	\$1 813.37
809307	1 SECTION SERVICE ALIMENTAIRE ARAMARK	oct.-15	\$34.28

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois	
		Payé	Estimé
809307	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15	\$682.02
809307	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15	\$339.05
809307	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	oct.-15	\$1 145.26
809308	0 SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAME	oct.-15	\$6 287.78
809309	0 STT DE HÉMA-QUÉBEC, MONTRÉAL - CSN	oct.-15	\$640.76
809311	0 S DES PROFESSIONNELS ET DES TECHNICIENS DE L'HÔPITAL S	nov.-15	\$892.99
809312	0 S DES TECHNICIENS(NES) DE LABORATOIRE DE HÉMA-QUÉBEC	oct.-15	\$723.63
809315	1 SECTION CAT. 1 - SOINS INFIRMIERS ET CARDIO RESPIROTOIRE	nov.-15	\$59.62
809315	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15	\$560.77
809315	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15	\$317.86
809315	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	nov.-15	\$2 576.04
809316	1 SECTION CAT. 1 - SOINS INFIRMIERS ET CARDIO RESPIROTOIRE	oct.-15	\$85.81
809316	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15	\$1 945.48
809316	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	oct.-15	\$13 144.48
809335	0 STT DU CENTRE DOLLARD-CORMIER (CSN)	sept.-15	\$1 721.15
809343	0 ST DE LA MFT - CSN - (MF)	nov.-15	\$46.27
809344	0 ST DE LA MR - CSN - (MF)	oct.-15	\$34.74
809345	0 STT DE LA MAISON L'ÉCHELON - CSN	juil.-15	\$577.75
809346	0 SE DU MODULE DU NORD QUÉBÉCOIS - CSN/ MODULE DU NORI	janv.-15	\$1 249.44
809349	0 STT MP - CSN - (MF)	sept.-15	\$83.40
809353	0 S. A.F.S.ET DU PERSONNEL DE BUREAU DU CLSC MERCIER-ES	mai-05	\$254.19
809358	0 STT DE L'IMMACULÉE CONCEPTION - CSN	nov.-15	\$547.68
809364	0 STT DE OLD BREWERY MISSION (CSN)	sept.-15	\$491.28
809365	2 SECTION CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAV	sept.-15	\$7.44
809366	1 SECTION CACTUS MONTRÉAL	juil.-15	\$210.84
809366	2 SECTION SPECTRE DE RUE	juil.-15	\$94.25
809366	3 SECTION STELLA, L'AMIE DE MAMIE	juil.-15	\$35.40
809367	0 STT DE L'EXODE - CSN - REV 2010-11	nov.-10	\$13.07
809368	0 STT DU TRANSPORT ADAPTÉ DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (I	oct.-15	\$216.26
809371	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	sept.-15	\$12 703.51
809371	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	sept.-15	\$9 784.89
809373	0 S ÉDUC., PROF., TECHN. ET TECHN. DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES	sept.-15	\$2 152.16
809375	0 STT DU CROM (CSN)	oct.-15	\$1 535.70
809377	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15	\$1 845.27
809377	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	oct.-15	\$5 338.60
809378	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15	\$6 532.46
809378	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15	\$5 696.46
809380	0 SP EN SOINS INF. ET CARDIO-RESP. DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-C	nov.-15	\$6 480.19
809381	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15	\$2 988.94
809381	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15	\$1 730.78
809382	0 STT EN RÉADAPTATION DE IRIS - CSN	sept.-15	\$56.78
809387	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15	\$7 285.83
809387	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15	\$4 256.77

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
809389	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$3 586.26
809389	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$1 311.37
809391	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$554.47
809391	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$591.42
809393	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$594.16
809393	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	nov.-15		\$1 710.46
809394	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$1 861.60
809394	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$463.62
809394	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	nov.-15		\$1 406.36
809396	0 STT DU CSSS CAVENDISH - CSN	oct.-15		\$710.15
809398	1 SECTION 01 - PERSONNEL DE L'AGENCE (CHSLD LES HAVRES)	oct.-10		\$0.00
809398	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$1 367.23
809400	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$4 796.42
809400	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$1 231.94
809400	4 SECTION CAT. 4 - TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS	oct.-15		\$2 954.97
809401	0 S PROF. EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESP. DU CSSS DE I	nov.-15		\$2 528.84
809402	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$3 017.79
809402	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$856.15
809403	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$1 666.04
809403	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$910.03
809404	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	nov.-15		\$3 070.49
809404	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	nov.-15		\$2 470.65
809405	0 SE ADMINISTRATIFS DE L'AGENCE DE SSS DE LAVAL - CSN	sept.-15		\$102.35
809406	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$2 457.47
809406	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$1 182.46
809409	2 SECTION CAT. 2 - PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET	oct.-15		\$6 191.10
809409	3 SECTION CAT. 3 - PERSONNEL DE BUREAU	oct.-15		\$1 978.11
809412	0 S TECH ET PROF DE LA SSS DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSI	oct.-15		\$4 597.93
809413	0 STT DES SERVICES SOCIAUX DES RÉGIONS DE MONTRÉAL ET I	févr.-15		\$67.32
809416	0 S DU PRÉHOSPITALIER - CSN	nov.-15		\$4 354.78
809417	0 S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA C.U.S. - CSN	sept.-15		\$851.44
809419	0 SEE DE SIGMASANTÉ - CSN	sept.-15		\$101.70
809426	0 STT DES LRV - CSN	oct.-15		\$13.83
809434	0 SP EN SOINS INFIRMIERS DU CHSLD BOURGET - CSN	nov.-15		\$100.57
809441	1 SECTION BC AHUNTSIC	oct.-15		\$236.62
809441	2 SECTION BC CPE LA TROTINETTE CAROTTÉE	oct.-15		\$270.92
809443	1 SECTION BC LA GRENOUILLE ROSE	sept.-15		\$330.26
809443	2 SECTION BC SAINT-LÉONARD	oct.-15		\$281.52
809444	0 S DES RSG DU BC FORCE VIVE - CSN	oct.-15		\$266.14
809446	0 STT DES GARDERIES PRIVÉES DE MONTRÉAL - CSN	oct.-15		\$44.13
822009	0 STT DE TRANSPLANT QUÉBEC - CSN	oct.-15		\$9.45
909009	0 ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTR/	nov.-15		\$6 089.99
909010	0 SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	oct.-15		\$2 370.67

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois	Estimé
			Payé
909011	0 ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE	déc.-15	\$287.51
909014	0 S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	oct.-15	\$16 290.73
909027	0 SNE DU PORT DE MONTRÉAL (CSN)	sept.-15	\$432.49
909030	0 SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	oct.-15	\$744.10
909045	0 SE DU CEGEP DE ROSEMONT (CSN)	oct.-15	\$580.47
909051	0 SE DE SOUTIEN DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT	sept.-15	\$641.49
909054	0 SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (C)	oct.-15	\$604.89
909066	0 SEE DU CEGEP MONTMORENCY (CSN)	nov.-15	\$615.83
909068	0 CONCORDIA UNIV. LIBRARY EMPLOYEES' UNION (CSN) - SEE DE	août-15	\$683.37
909070	0 SEE DE L'INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES	juin-13	\$457.80
909077	0 SE JEUNESSE CANADA MONDE (CSN)	juil.-15	\$87.00
909081	0 SE DE SOUTIEN DU CÉGEP ANDRÉ LAURENDEAU (CSN)	oct.-15	\$403.83
909088	0 SE DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES	nov.-15	\$129.61
909092	0 SE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONT	sept.-15	\$148.98
909093	0 SE DU CENTRE DE FORMATION POPULAIRE (CSN)	sept.-15	\$88.38
909094	0 SE QUÉBÉCOIS DE L'OFFICE (CSN)	nov.-15	\$28.10
909098	0 SE DE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (CSN)	nov.-15	\$202.67
909101	0 SE DE SUÇO (CSN)	nov.-15	\$26.20
909107	0 STT DE LA RIO (CSN)	oct.-15	\$587.54
909134	0 SE DE LA SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉB	août-15	\$31.40
909140	0 STT DE L' ORDRE DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DU QUÉBEC	sept.-15	\$504.38
909145	0 SE DES PISCINES DE LA RIO (CSN)	oct.-15	\$228.99
909153	0 SNE BUREAU DU PORT DE MONTRÉAL (CSN)	oct.-15	\$303.91
909154	0 SEE DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL (oct.-15	\$377.53
909156	0 S DES PRÉPOSÉ-E-S AUX ÉVÈNEMENTS DU PALAIS DES CONG	oct.-15	\$135.46
909165	0 S DES TRAVAILLEUSES(EURS) DE LA RIO (CSN)	oct.-15	\$13.50
909174	0 STT EN LOISIRS DE VILLE DE LAVAL (CSN)	juin-15	\$2 562.96
909175	0 ST D'EXPOSERVICE STANDARD (CSN)	oct.-15	\$192.17
909178	0 SE DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA SECTEUR TECHI	sept.-15	\$1 150.99
909186	0 SE DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA / CONCORDIA UI	oct.-15	\$2 808.02
909194	0 STT DE LA CAFÉTÉRIA DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL - CSN	nov.-15	\$11.77
909200	0 SP NON-CADRE D'OXFAM-QUÉBEC/O.C.S.D. - CSN	oct.-15	\$119.40
909201	0 STT DE LA SPCA	oct.-15	\$143.38
909205	0 ST DE L'AGESSS-CSN	oct.-15	\$24.00
909210	0 STT PONTS JACQUES CARTIER & CHAMPLAIN CSN	juin-15	-\$11.30
909211	1 SECTION CASINO - UNITÉ GÉNÉRALE (VOUTE CPTÉ CAISSE KEI	oct.-15	\$2 705.68
909211	2 SECTION AGENTS DE SÉCURITÉ	oct.-15	\$539.02
909211	3 SECTION RESTO-CASINO	oct.-15	\$1 346.57
909217	0 STT DU FRSQ (CSN)	oct.-15	\$151.28
909219	0 STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES (CSN)	oct.-15	\$380.67
909221	0 SE DE BUREAU DU CIMETIÈRE NOTRE- DAME-DES-NEIGES (CSN)	oct.-15	\$152.47
909222	0 SEE DU COLLÈGE STANISLAS (CSN)	oct.-15	\$154.59
909227	0 STT DE L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉ:	oct.-14	\$3 409.34

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
909233	0 KATIVIK REGIONAL GOVERNMENT EMPLOYEES UNION	sept.-15		\$2 224.58
909234	0 SSS DE LA RIO (CSN)	oct.-15		\$53.97
909244	0 STT COMITE SOCIAL CENTRE-SUD - CSN	août-15		\$53.56
909248	0 STT DU STATIONNEMENT DE LA RIO (CSN)	août-15		\$91.51
909254	0 SEE DU COLLÈGE GÉRALD GODIN CSN	sept.-15		\$251.31
909256	0 STT DU COLLÈGE DE MONTRÉAL (FEESP-CSN)	oct.-15		\$165.88
909264	0 STT DE LA CENTRALE GAZMONT - CSN	juil.-14		\$34.04
909267	0 STT DE LA CAFÉTERIA DU CEGEP DE ROSEMONT - CSN	oct.-15		\$12.47
909271	0 STT LE PATRO LE PRÉVOST - CSN	oct.-15		\$80.03
909273	0 STT DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME - CSN	sept.-15		\$208.14
909277	0 STT DE LA STM - CSN	août-15		\$2 733.36
909278	0 STT DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE	oct.-15		\$158.74
909279	0 STT DES AUTOBUS LA MONTRÉALISE - CSN	nov.-15		\$52.28
909283	0 STT DE TRANSPORT SCOLAIRE GÉRALD SEGUIN - CSN	oct.-15		\$187.73
909284	0 STT DE TRANSCO-CSN	oct.-15		\$831.88
909292	0 STT DE MÉTIERS ET DE SERVICES DE LA RIO - CSN	nov.-15		\$256.26
909293	0 STT D'ALTERNATIVES - CSN	sept.-15		\$53.83
909295	0 STT DE STRUCTURES MÉTROPOLITAINES - CSN	oct.-15		\$156.75
909300	0 STT DE ÉCOLE ARMEN-QUÉBEC - CSN	oct.-15		\$16.08
909308	0 FRATERNITÉ DES CONSTABLES ET AGENTS DE LA PAIX DE LA S	sept.-15		\$1 627.82
909309	0 STT DES AUTOBUS/BERLINE TRANSDEV - CSN	juil.-15		\$360.75
909311	0 S DES AGENTS DE SÉCURITÉ GARDA, SECTION CPI-CSN	sept.-15		\$718.37
909312	0 STT DU COLLÈGE CHARLEMAGNE - CSN	oct.-15		\$17.80
909317	0 STT DE COACH CANADA - CSN	nov.-15		\$112.54
909318	0 STT DU REPOS ST-FRANÇOIS D'ASSISE - CSN	sept.-15		\$193.08
909319	0 STT DE TRANSPORT C.P. CAMIONNAGE - CSN	oct.-15		\$322.56
909325	0 S DES CHAUFFEUSES ET CHAUFFEURS DE SERVICE DE COURR	oct.-15		\$262.70
909326	0 STT DES AUTOBUS DUPLESSIS - CSN	nov.-15		\$271.98
909327	0 STT DU CENTRE ST-PIERRE - CSN	sept.-15		\$103.72
909327	1 SECTION FORMATEURS, AGENTS DE DÉVELOPPEMENT, EEMPLC	sept.-15		\$122.28
909328	0 STT DES AUTOBUS IDÉAL - CSN	juil.-15		\$284.95
909329	0 STT DE LA FATA (CSN)	août-14		\$21.95
909330	0 STT DU TERMINAL CÉRÉALIER VITERRA - CSN	sept.-15		\$586.24
909331	0 STT DES AUTOBUS IDÉAL - CSN (EBM)	août-15		\$57.08
909333	0 STT DE SOGEP - CSN	oct.-15		\$25.08
909335	0 STT DES AUTOBUS LA MONTRÉALISE - CSN DIVISION MONTRÉ	oct.-15		\$38.08
909343	0 STT DU CARREFOUR D'INTERCULTURES DE LAVAL - CSN	août-15		\$91.72
922004	0 S DES CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (CSN)	sept.-15		\$1 431.45
922005	0 SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	juin-15		\$7 346.60
922007	0 SE DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX (CSN)	oct.-15		\$1 944.33
922022	0 S.A.P.S.C.Q. (CSN)	nov.-15		\$2 792.69
922025	0 SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	déc.-15		\$2 222.43
922029	0 STT DE LOTO-QUÉBEC - CSN	nov.-15		\$1 673.62

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
1009001	0 SE DE NORAMPAC VIAU (CSN)	sept.-15		\$773.50
1009002	0 STT DES PAPIERS TISSU LAVAL (FTPF-CSN)	oct.-15		\$474.69
1009003	0 SE DE KRUGER-LASALLE (CSN)	sept.-15		\$1 171.50
1009004	0 SE DE ASPAMILL INC.	nov.-15		\$242.04
1009005	0 SE DE ROSENBLOOM PAPER SUPPLY (CSN)	nov.-15		-\$15.67
1009006	0 STT DE TUCK TAPE - FIM-CSN	sept.-15		\$191.29
1009007	0 STT DE POLYSTAR ET POLYFILM (CSN)	nov.-15		\$70.95
1009009	0 ST DES EMBALLAGES PENTAFLEX - CSN	sept.-15		\$121.64
1009010	0 STT DES PRODUITS SCIENTIFIC GAMES - CSN	oct.-15		\$668.66
1009011	0 STT DES GRAPHIQUES CORPCO - CSN	oct.-15		\$53.92
1009012	0 S NATIONAL DES EMPLOYÉS DE VELAN (CSN)	oct.-15		\$1 459.33
1009013	0 SNE DE LA COMPAGNIE DU GYPSE DU CANADA, DIVISION DE C	nov.-15		\$529.75
1009014	0 SNE DE LECO (CSN)	oct.-15		\$90.15
1009015	0 ST DES ENSEIGNES TRANS-CANADA (CSN)	oct.-15		\$183.18
1009016	0 SE DE LAFARGE, DIVISION DE LAFARGE CANADA INC. (CSN) MO	juil.-15		\$539.36
1009017	0 ST DE DEMIX (CSN)	sept.-15		\$544.75
1009017	1 SECTION LAVAL/SAINT-MARTIN	août-15		\$32.65
1009019	0 SS DES PRODUITS DE CÉRAMIQUE ET AUTRES (CSN)	nov.-15		\$62.37
1009020	0 STT DE LAVO LTÉE (CSN)	nov.-15		\$171.84
1009020	1 SECTION TECHNICIENS DE LABORATOIRE	nov.-15		-\$18.06
1009021	0 ST DE CÂBLES ACIER DE POINTE-CLAIRE (CSN)	mai-15		\$2 239.92
1009022	0 STT DE PHARMETICS (CSN)	oct.-15		\$282.66
1009023	0 STT D'ISOFAB - CSN	oct.-15		\$64.07
1009024	0 STT DE CHEMINÉES SECURITÉ - CSN	sept.-15		\$522.15
1009025	0 STT DE PRELCO MONTRÉAL INC. - CSN	oct.-15		\$272.31
1009026	0 STT DE RCR INTERNATIONAL (CSN) REV 2016-02	nov.-15		\$85.78
1009027	0 ST D'ÉQUIPEMENT SMS - CSN	août-15		\$870.45
1009027	1 SECTION LOCATION SMS (ATELIER)	sept.-15		\$82.80
1009028	0 STT DE L'AÉROSPATIALE SARGENT (CSN)	oct.-15		\$422.31
1009029	0 STT DE SCHOLLE CANADA (CSN)	oct.-15		\$312.89
1009030	0 STT DE BITUMAR	avr.-15		\$488.08
1009030	2 SECTION TECHNICIENS DE LABORATOIRE	avr.-15		\$66.72
1009032	0 STT DE ATLANTIS - CSN	juil.-15		\$278.78
1009033	0 SSS DE BITUMAR - CSN	oct.-15		\$61.46
1009034	0 STT D'ACIER D'ARMATURE FERNEUF - CSN	oct.-15		\$117.68
1009035	0 STT DE WATERAX - CSN	oct.-15		\$39.92
1009036	0 STT DE GARAGE DE LAVAL ET DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN	août-15		\$233.41
1009037	0 STT DE NUMESH INC.- CSN	sept.-15		\$405.01
1009039	0 STT DE NAVAMAR - CSN	mai-15		\$299.86
1009040	0 STT DE UNIBÉTON - CSN	sept.-15		\$517.95
1009043	0 STT DE VIBAC - CSN	sept.-15		\$389.88
1009046	0 STT DE MDA ESPACE - CSN	oct.-15		\$867.33
1022004	0 ST DE DEMIX (LASALLE - LONGUEUIL) - CSN	oct.-15		\$232.54

ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR
AU 31 DECEMBRE 2015

Numéro	Nom du Syndicat	Dernier Mois		Estimé
		Payé		
1409004	0 S INDUSTRIES JOURNAL DU QUÉBEC INC. (CSN)	sept.-15		\$269.02
1409006	0 SE DE BUREAU ET DE JOURNAUX RÉGION MONTRÉAL	oct.-15		\$310.90
1409009	0 S RÉDACTION LE DEVOIR	nov.-14		\$2 151.63
1409010	0 ST DE L'INFORMATION DU JOURNAL DE MONTRÉAL (CSN)	sept.-15		\$710.85
1409010	1 SECTION 2428-1297 QUÉBEC INC. (LE MÉMORIEL)	sept.-15		\$16.53
1409012	0 S GÉNÉRAL DE LA RADIO (CSN)	sept.-15		\$2 160.12
1409017	0 SE DES EDITIONS C.E.C. (FNC-CSN)	sept.-15		\$269.63
1409023	0 ST DE L'INFORMATION DE LA PRESSE (CSN)	oct.-15		\$2 164.86
1409026	0 S DE LA RÉDACTION D'ÉCHOS VEDETTES (CSN - FNC)	oct.-15		\$83.48
1409029	0 S DES PLACEURS ET OUVREUSES DE LA PLACE DES ARTS (CSI)	oct.-15		\$51.94
1409035	0 STT DE TECHNICOLOR CINÉMA DISTRIBUTION - CSN	nov.-15		\$2.76
1409037	0 SE DU THÉÂTRE ST-DENIS (CSN)	mai-15		\$127.96
1409044	0 SE DE LA CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE (CSN)	sept.-15		\$217.59
1409053	0 SE DU DEVOIR INC. (CSN)	sept.-15		\$137.94
1409053	1 SECTION SOLLICITEURS (TRICES) D'ANNONCES CLASSÉES & AI	oct.-15		-\$20.71
1409065	0 S DES PUBLICITAIRES DU DEVOIR (CSN)	sept.-15		\$21.00
1409070	0 SE DE BUREAU DES MESSAGERIES DYNAMIQUES (CSN - F.N.C.)	oct.-15		\$124.02
1409075	0 STT EN PUBLICITÉ D'ÉCHOS VEDETTES-CSN	août-15		\$8.17
1409083	0 STT DU CENTRE INFORMATIQUE DE LA PRESSE	sept.-15		\$701.39
1409091	0 STT DE CISION QUÉBEC INC. - CSN	juil.-15		\$182.94
1409092	0 STT DES MESSAGERIES DYNAMIQUES (CSN)	sept.-15		\$137.11
1409103	0 STT DU RÉSEAU ADMISSION (CSN)	sept.-15		\$77.47
1409116	0 S DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (CSN)	oct.-15		\$907.61
1409121	0 STT DU COSMODÔME - CSN	sept.-15		\$67.94
1409125	0 SEE DE TV 5 - CSN	août-15		\$490.44
1409125	1 SECTION TRADUCTEURS ET SOUS-TITREURS POUR MALENTEN	août-15		\$258.27
1409126	0 S DES PRÉPOSÉ-ES AU STATIONNEMENT DE LA PLACE DES AR	févr.-15		\$136.70
1409134	0 SE DE RDS - CSN	sept.-15		\$1 539.05
1409142	0 STT DES BARS DE LA PLACE DES ARTS - CSN	nov.-14		\$221.87
1409154	0 S DE L'INFORMATION DE TRANSCONTINENTAL - CSN	sept.-15		\$275.17
1409154	1 SECTION CORRIERE ITALIANO	sept.-15		\$10.69
1409159	0 STT DE RADIO CVSL-CSN	août-15		\$22.04
1409164	0 SE DE L'ARRQ-CSN	sept.-15		\$28.47
1422003	0 ASS DES PROFESSIONNELS DES ARTS DE LA SCÈNE DU QUÉBÉ	nov.-15		\$121.77
1422004	0 ASS DES JOURNALISTES INDÉPENDANTS DU QUÉBEC - FNC - M	déc.-14		\$522.00
1422007	0 S DES COMMUNICATIONS DE RADIO-CANADA (FNC-CSN)	juil.-15		\$12 000.00
1422008	0 S GÉNÉRAL DES EMPLOYÉS(ÉES) DE TÉLÉ-QUÉBEC (SGETQ)	oct.-15		\$1 019.55
1422009	0 S DES EMPLOYÉ-E-S DE V INTERACTIONS (FNC-CSN)	oct.-15		\$380.88
	Total			\$510 651.07

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

Aux camarades délégués au 36^e Congrès du
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Bonjour,

Le comité de surveillance des finances s'est réuni pour une sixième fois le 24 février 2016 afin de procéder à la vérification finale des états financiers se terminant le 31 décembre 2015.

Nous vous transmettons notre rapport général couvrant le mandat du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Lors de notre rencontre, nous avons vérifié les rapports d'activité des salarié-es, des militantes et militants ainsi que ceux des membres de l'exécutif. Les procès-verbaux à incidence monétaire, les paiements par chèques, les dépôts, les retraits, la petite caisse, les comptes des fournisseurs ainsi que les placements ont aussi été examinés.

Nous tenons à remercier Edlyne Coicou, secrétaire-comptable, Michèle Delsemme, secrétaire de direction, Patrice Benoît, trésorier, ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés dans l'exécution de nos travaux.

Nous avons observé que les dépenses ont été remboursées en conformité avec les politiques de remboursement et d'aide financière du conseil central et que les livres comptables sont consciencieusement tenus à jour.

Nous constatons :

- Qu'en général, les prévisions budgétaires sont respectées. Les pièces justificatives concernant les postes affichant un dépassement nous ont été fournies;
- Qu'au sommaire des résultats, une insuffisance des revenus sur les dépenses de 302 241 \$ au réel plutôt que 109 500 \$, soit un écart négatif de 192 741 \$. Cette différence s'explique par les ajustements liés au traitement de la charge des régimes de retraite.

Le comité de surveillance des finances recommande l'adoption des états financiers se terminant le 31 décembre 2015.



Sylvie Joly



Manon Lavoie



Patrice Lorrain-Chenu

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2018

LUITTES SOCIALES ENGAGEMENT CENTRAL 36^e CONGRÈS

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  CSN



INTRODUCTION À L'HYPOTHÈSE BUDGÉTAIRE

L'hypothèse budgétaire est l'occasion de planifier comment soutenir financièrement les différentes missions du conseil central. Les luttes syndicales, la lutte à l'austérité, l'action politique, la justice sociale, le développement économique régional ainsi que les dix fronts de lutte du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN exigent un appui et une mobilisation constante.

C'est dans un contexte d'austérité que débute le mandat 2016-2018.

La création des CIUSSS, les fusions des accréditations dans la santé, les compressions dans les services publics et les programmes sociaux, l'avenir des commissions scolaires, la négociation dans l'hôtellerie et la construction, entre autres, feront partie des défis à relever dans les mois à venir.

Dans le cadre de nos luttes, nous aurons aussi à consolider les alliances que nous avons tissées au cours des dernières années, notamment avec les mouvements communautaire et étudiant qui, eux non plus, ne sont pas épargnés par l'obsession austéritaire du gouvernement Couillard.

Au niveau fédéral, on peut se réjouir de la défaite des conservateurs de Stephen Harper. Plusieurs personnes soulèvent que l'élection du gouvernement libéral de Justin Trudeau semble amener un vent de fraîcheur dans le paysage politique fédéral. Mais ne soyons pas dupes et restons vigilants. Le PLC est loin d'être un parti dont nous partageons l'ensemble des orientations !

C'est dans ce cadre que nous entreprenons le mandat 2016-2018. Nos actions et la mobilisation seront déterminantes pour les mois, voire les années à venir. Plus que jamais, notre solidarité sera nécessaire pour combattre ces attaques sans précédent à nos conditions de travail et de vie.

Revenus

Nous proposons une hypothèse d'augmentation des revenus de per capita. Cette augmentation prévoit une indexation annuelle de 2 % des revenus provenant des syndicats affiliés dans tous les secteurs d'activité. Nos estimations sont faites sur la base de 106 954 membres regroupés en 360 syndicats.

Nous estimons que les revenus des *subventions de la CSN* seront maintenus. Les revenus d'inscriptions au congrès sont évalués en prenant en compte une participation de 380 délégué-es.

Les revenus d'impression seront légèrement ajustés par rapport au réel 2013-2015, ceux-ci ayant été moins élevés que ceux prévus dans l'hypothèse budgétaire.

Bien que les revenus d'intérêts aient été plus importants que ceux prévus pour 2013-2015, nous ne prévoyons qu'une légère augmentation au poste *autres revenus*, qui représente en bonne partie des revenus de placements.

L'enveloppe des revenus que nous proposons permet au conseil central de répondre à l'ensemble de ses obligations et de réaliser l'ensemble des mandats qui lui sont confiés et ce, dans tous ses champs d'intervention.

Dépenses

Fonctions politiques

L'enveloppe budgétaire de la fonction *direction politique* augmente de 10 %. Nous prévoyons une indexation annuelle de 2 % des salaires des membres du comité exécutif.

Cette année, nous ne prévoyons pas d'augmentation au budget du congrès. Des efforts ont été faits pour limiter les dépenses à celles du dernier congrès.

Nous prévoyons aussi une légère hausse des dépenses globales du *conseil syndical*. Rappelons-nous qu'une augmentation de 20 % avait été accordée au dernier congrès à ce poste budgétaire.

Quant à l'enveloppe réservée aux dons de solidarité consentis aux organismes sans but lucratif ou aux campagnes de nos alliés, elle sera maintenue. En effet, la modification apportée au dernier congrès de doubler le montant accordé aux dons correspond davantage à la réalité.

Fonctions centrales

Un poste budgétaire dédié au Grand Nord sera créé. Un montant de 35 000 \$ lui sera alloué. Il permettra à deux personnes de s'y rendre chaque année pour une durée de quatre jours, et ainsi renforcer les liens et améliorer les services sur le terrain.

Le budget lié à l'*action sociale et régionale* bénéficiera d'une augmentation d'environ 13 %. Le réseau de solidarité ayant été fusionné au comité de mobilisation, le budget sera doublé. Ainsi, nous nous assurons d'avoir les outils pour appuyer les luttes du conseil central.

L'enveloppe réservée aux sessions de *formation* demeure presque identique. Une augmentation avait été appliquée à ce poste lors du dernier congrès.

Le poste collectif entraide sera augmenté afin que nous puissions répondre aux demandes de plus en plus fréquentes de nos syndicats, en tenant compte des coupes de subvention de 10 % par Centraide au projet de l'entraide.

Fonctions administratives

Des indexations sont prévues au budget attribué aux *fonctions administratives*. Le poste budgétaire pour le loyer a été modifié pour tenir compte de l'augmentation annuelle ainsi que de l'espace supplémentaire de 123 pi² que nous occuperons dans la nouvelle bâtisse entraînant une hausse du coût du loyer.

Le poste *Téléphones et communications* a été augmenté. En effet, le conseil central produit davantage de communiqués de presse que par le passé. Ceci nous a permis d'améliorer la visibilité dans nos luttes et nous poursuivrons dans le même sens. Toujours dans ce poste budgétaire, nous devons aussi préciser que le conseil central assume régulièrement les coûts des communiqués de presse lorsqu'il travaille en coalition et aussi pour soutenir ses alliés moins fortunés dans leurs actions.

Conclusion

L'hypothèse budgétaire proposée permettra au conseil central de bien remplir ses mandats pour les trois prochaines années et tient compte de toutes les dimensions de la mission du conseil central. De plus, la bonne situation financière du conseil central nous permettra de nous adapter aux situations inattendues de la conjoncture. Pour nous, il est important que le conseil central puisse bien soutenir les syndicats dans leurs luttes et fasse de nos luttes sociales notre engagement central!

Patrice Benoît

Trésorier

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN
Budget 2016 - 2018

	Budget 2013-2015 36 mois	Réel 2013-2015 36 mois	Budget 2016-2018
REVENUS			
Per capita (note 1)	6 684 000 \$	6 960 670 \$	7 242 828 \$
Subventions CSN	19 800 \$	10 800 \$	19 800 \$
Congrès	23 700 \$	24 120 \$	22 800 \$
Imprimerie	74 900 \$	54 429 \$	55 000 \$
Autres revenus	22 000 \$	28 440 \$	28 000 \$
	<u>6 824 400 \$</u>	<u>7 078 459 \$</u>	<u>7 368 428 \$</u>
DÉPENSES			
Direction politique	2 535 000 \$	2 579 950 \$	2 778 842 \$
Fonctions centrales	905 900 \$	717 093 \$	838 000 \$
Fonctions administratives	3 493 000 \$	4 083 657 \$	3 850 575 \$
	<u>6 933 900 \$</u>	<u>7 380 700 \$</u>	<u>7 467 417 \$</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>(109 500 \$)</u>	<u>(302 241 \$)</u>	<u>(98 989 \$)</u>

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN
Budget 2016 - 2018

DIRECTION POLITIQUE (note 2)	Budget 2013-2015	Réel 36 mois	Budget 2016-2018
Présidence			
Salaires	293 000 \$	302 586 \$	301 477 \$
Avantages	102 000 \$	23 593 \$	119 392 \$
Déplacements et fonctionnement	16 200 \$	25 106 \$	25 500 \$
Remboursement CSN	(11 600) \$	(19 155) \$	(20 000) \$
Secrétariat			
Salaires	293 000 \$	252 776 \$	301 477 \$
Avantages	102 000 \$	81 399 \$	119 392 \$
Déplacements et fonctionnement	16 200 \$	16 762 \$	20 000 \$
Remboursement CSN	(4 200) \$	(1 932) \$	(4 500) \$
Trésorerie			
Salaires	234 000 \$	260 069 \$	278 476 \$
Avantages	98 000 \$	110 897 \$	115 392 \$
Déplacements et fonctionnement	19 500 \$	12 406 \$	15 000 \$
Remboursement CSN	(4 200) \$	(4 227) \$	(4 500) \$
1re Vice-présidence			
Salaires	234 000 \$	256 146 \$	278 476 \$
Avantages	98 000 \$	111 413 \$	115 392 \$
Déplacements et fonctionnement	19 500 \$	13 830 \$	15 000 \$
Remboursement CSN	(4 200) \$	(4 239) \$	(4 500) \$
2e Vice-présidence			
Salaires	234 000 \$	264 923 \$	278 476 \$
Avantages	98 000 \$	86 928 \$	115 392 \$
Déplacements et fonctionnement	19 500 \$	15 639 \$	15 000 \$
Remboursement CSN	(4 200) \$	(3 707) \$	(4 500) \$
Equilibre retraite		114 980 \$	

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN
Budget 2016 - 2018

	Budget 2013-2015	Réel 36 mois	Budget 2016-2018
Conseil syndical			
Salaires et avantages	42 000 \$	31 805 \$	35 000 \$
Déplacements et fonctionnement	15 000 \$	22 517 \$	20 000 \$
Réunions			
Congrès régulier	345 000 \$	350 879 \$	350 000 \$
Traduction	21 000 \$	17 321 \$	15 000 \$
Assemblées générales	33 000 \$	23 153 \$	25 000 \$
Délégations			
Conseils et bureaux confédéraux	131 000 \$	122 097 \$	125 000 \$
Délégations internationales	16 500 \$	13 888 \$	15 000 \$
Grand nord (note 3)			35 000 \$
Affiliations			
	25 000 \$	24 717 \$	25 000 \$
Autres			
Documentation et abonnement	8 000 \$	7 335 \$	8 000 \$
Dons	50 000 \$	50 049 \$	50 000 \$
TOTAL - DIRECTION POLITIQUE	2 535 000 \$	2 579 954 \$	2 795 914 \$

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN
Budget 2016 - 2018

FONCTIONS CENTRALES	Budget 2013-2015	Réel 36 mois	Budget 2016-2018
Action politique et régionale			
1er mai	16 500 \$	4 309 \$	10 000 \$
Action sociale et régionale	26 500 \$	25 478 \$	30 000 \$
Colloques et événements/États généraux	15 000 \$	716 \$	5 000 \$
Vie syndicale			
Appui aux luttes	40 000 \$	5 483 \$	15 000 \$
Appui à la vie syndicale	3 000 \$	2 349 \$	3 000 \$
Réseau de solidarité/comité mobilisation	7 500 \$	3 346 \$	15 000 \$
Formation syndicale			
Équipe de formation	18 500 \$	14 574 \$	22 000 \$
Sessions de formation	338 000 \$	326 559 \$	330 000 \$
Journal Unité	115 500 \$	100 798 \$	105 000 \$
Journal Unité anglophone	37 500 \$	29 325 \$	33 000 \$
Publicité et revue de presse	12 600 \$	15 231 \$	16 000 \$
Site Internet	30 000 \$	21 890 \$	10 000 \$
Publications spéciales	5 000 \$	1 601 \$	2 000 \$

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN
Budget 2016 - 2018

FONCTIONS CENTRALES	Budget 2013-2015	Réel 36 mois	Budget 2016-2018
FRONTS DE LUTTE			
Santé-sécurité	24 000 \$	6 096 \$	24 000 \$
Droit au travail	21 000 \$	18 431 \$	21 000 \$
Condition féminine	24 000 \$	30 025 \$	24 000 \$
Immigration et relations ethnoculturelles	21 000 \$	21 747 \$	21 000 \$
Solidarité internationale	21 000 \$	19 663 \$	21 000 \$
Éducation	21 000 \$	6 513 \$	21 000 \$
Santé et services sociaux	21 000 \$	7 675 \$	21 000 \$
Lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres	21 000 \$	17 818 \$	21 000 \$
Jeunes	21 000 \$	14 891 \$	21 000 \$
Environnement et développ. durable	21 000 \$	9 418 \$	21 000 \$
COMITÉS			
Collectif d'entraide	8 500 \$	5 954 \$	15 000 \$
Comité de surveillance	7 800 \$	4 153 \$	6 000 \$
Comité des lettres de créance	3 000 \$	2 237 \$	3 000 \$
Comité Ad hoc & représentations diverses	5 000 \$	813 \$	2 000 \$
TOTAL - FONCTION CENTRALES	905 900 \$	717 093 \$	838 000 \$

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN
Budget 2016 - 2018

FONCTIONS ADMINISTRATIVES	Budget	Réel	Budget
Salarié-es (note 4)	2013-2015	36 mois	2016-2018
Salaires	1 665 500 \$	1 790 331 \$	1 881 168 \$
Avantages sociaux	796 000 \$	830 252 \$	863 907 \$
Intérêts av. soc. futurs reg. assurances	40 000 \$		40 000 \$
Régime retraite cotis. Équilibre	-	181 710 \$	
Déplacements et fonctionnement	80 000 \$	93 485 \$	90 000 \$
Frais partagés de la gestion du personnel	58 500 \$	72 808 \$	70 000 \$
Fonctionnement			
Loyer (note 5)	426 500 \$	398 118 \$	480 000 \$
Reproduction et imprimerie	93 500 \$	99 937 \$	100 000 \$
Fournitures de bureau	15 500 \$	12 805 \$	15 000 \$
Téléphones et communications	52 500 \$	62 751 \$	65 000 \$
Timbres et courrier	119 000 \$	114 715 \$	119 000 \$
Amortissement de l'ameublement	22 000 \$	14 149 \$	15 000 \$
Amort. de l'équipement informatique	15 000 \$	3 720 \$	500 \$
Informatique	89 000 \$	113 233 \$	90 000 \$
Assurances	19 000 \$	19 407 \$	20 000 \$
Frais de caisse et d'administration	1 000 \$	7 537 \$	1 000 \$
TOTAL - FONCTIONS ADMINISTRATIVES	3 493 000 \$	3 814 958 \$	3 850 575 \$

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN - CSN
Budget 2016 - 2018

Notes

1. Revenus per capita

L'estimé des revenus de per capita a été établi sur la base de 106 964 cotisantes et cotisants répartis dans 360 syndicats de la façon suivante:

	Syndicat (s)	Membres
Fédération de la CSN-Construction	1	1 300
Fédération du commerce (FC)	70	8 100
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ)	36	15 952
Fédération des professionnelles (FP)	18	4 200
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM)	38	2 600
Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS)	92	50 602
Fédération des employées et employés de services publics (FEESP)	86	19 310
Fédération nationale des communications (FNC)	37	4 900
	<hr/>	<hr/>
	360	106 964

De plus, l'estimation des revenus de per capita est basée sur une indexation de 2% par année.

2. Salaires de la direction politique

Les salaires de la présidence et du secrétariat général ont été établis selon le maximum de l'échelle salariale des personnes conseillères syndicales, avec une indexation de 2% par année. Pour les autres membres du comité exécutif, le salaire est basé au minimum de l'échelon, avec aussi une indexation annuelle de 2%.

3. Grand Nord

Ce montant servira à défrayer le transport et les dépenses de deux personnes pour quatre jours à chaque année durant le mandat.

4. Salarié-es

Au maximum de l'échelle salariale:

Salaire des personnes conseillères syndicales au 1^{er} juin 2015: 87 690,97 \$

Salaire des personnes employées de bureau au 1^{er} juin 2015: 63 858,28 \$

Trois conseillère et conseillers syndicaux, plus un demi poste en entente de service avec la CSN depuis octobre 2001.

Six employées de bureau.

Les avantages sociaux incluent les assurances et les régimes de retraite.

5. Loyer

Le budget du loyer tient compte des nouveaux locaux et des augmentations annuelles.

Superficie actuelle : 4 257 pieds carrés

Superficie dans nouveaux locaux : 4 380 pieds carrés

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Remboursement des salaires

Salarié-es

Les salaires et avantages sociaux des salarié-es sont ceux prévus à la convention collective du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la CSN (STTCSN).

Membres du comité exécutif

Pour les membres du comité exécutif élus à la présidence et au secrétariat général, l'échelon supérieur de l'échelle salariale de la convention collective des conseillères et des conseillers syndicaux s'applique.

Pour les autres membres du comité exécutif, le remboursement des libérations se fait sur la base des salaires et des avantages sociaux perdus. Si le salaire et les avantages sociaux sont inférieurs au premier échelon des personnes conseillères syndicales, ils peuvent choisir d'être libérés aux conditions de salaires et des avantages sociaux prévus à la convention collective de cet échelon. En aucun cas, le conseil central ne remboursera des heures supplémentaires. Par ailleurs, tous les membres du comité exécutif bénéficient des mêmes congés (fériés, de récupération, etc.) que les conseillères et conseillers syndicaux.

Lorsqu'un membre du comité exécutif ne peut pas être libéré selon les politiques habituelles en raison de sa prise de retraite, sa rémunération sera constituée de son salaire moins le revenu de retraite et il ou elle gardera ses conditions de travail (congés et avantages)

Membres du conseil syndical, militantes et militants

Lorsque des membres du conseil syndical, des militantes et des militants se libèrent pour effectuer du travail pour le conseil central, le remboursement se fait sur la base du salaire et des avantages sociaux perdus, avec remplacement des journées de congé.

Lorsqu'un membre du conseil syndical ou un militant ne peut pas être libéré selon les politiques habituelles, notamment en raison de sa prise de retraite ou d'une situation liée à sa précarité d'emploi qui interrompt le versement d'un revenu régulier, il ou elle peut recevoir une rémunération correspondant au taux moyen du salaire des membres de la CSN.

Pour effectuer les remboursements, la comptabilité peut demander, au besoin, un talon de paie, par exemple lors du premier remboursement ou à l'occasion d'une modification au taux horaire ou aux avantages sociaux. Lorsque ces personnes reçoivent des prestations en vertu de lois à caractère social (RAMQ, assurance-automobile, assurance-emploi, etc.), il n'y a pas de remboursement, car il n'y a pas de salaire perdu.

À celles et ceux qui le peuvent, nous recommandons de négocier une entente avec leur employeur afin qu'il continue de payer le salaire et les avantages sociaux pendant les libérations pour activités syndicales et qu'il facture le syndicat ou le conseil central. Le conseil central, sur réception de la facture, fait les vérifications à partir des rapports d'activités et rembourse l'employeur ou le syndicat.

À la fin de leur mandat, les personnes élues au comité exécutif ont droit à une allocation de fin de mandat correspondant à une semaine de salaire pour chaque mandat complété, jusqu'à concurrence de quatre semaines.

Militantes et militants libérés pour la formation

Les militantes et les militants qui donnent des sessions de formation sont considérés comme étant à l'embauche plutôt que comme des personnes libérées et sont rémunérés selon leur taux horaire régulier et leurs avantages sociaux.

Lorsqu'une militante ou un militant qui donne des sessions de formation, ne peut pas être libéré selon les politiques habituelles en raison de sa prise de retraite, sa rémunération est constituée de son salaire et avantages avant la retraite.

Stagiaires

Le salaire ou le remboursement des dépenses des stagiaires sont définis par le comité exécutif, en conformité avec la convention collective des salarié-es du mouvement.

Remboursement des dépenses

Les dépenses ne sont remboursables que lorsqu'elles ont été encourues et réclamées.

Application des barèmes

Les barèmes de dépenses sont établis conformément aux ententes régissant la convention collective et s'appliquent de la façon suivante aux salarié-es, aux élu-es, aux militantes et aux militants du mouvement. L'indexation de ces barèmes s'effectue au 1^{er} juin de chaque année.

Au 1^{er} juin 2015

Déjeuner	9,85 \$
Dîner	22,05 \$
Souper	27,30 \$
Coucher	136,50 \$

Réclamation pour les salarié-es

La convention collective du STTCSN s'applique.

Réclamation pour les élu-es, les militantes et les militants

Les frais suivants sont remboursés :

Déjeuner :

lorsqu'il y a un coucher à l'extérieur ou lorsqu'il y a un départ anormalement tôt le matin pour se rendre à une activité qui a lieu au déjeuner (rencontre d'un syndicat, d'un comité, etc.) Cela doit être indiqué au rapport d'activité.

Dîner :

lorsqu'il y a une activité le matin et l'après-midi, lorsqu'il y a une activité pendant l'heure du midi, lorsque l'activité oblige à être à l'extérieur de la localité où se situe le conseil central. Cela doit être indiqué au rapport d'activité.

Souper :

lorsqu'il y a une activité pendant l'heure du souper (ex. : rencontre d'un syndicat, d'un comité), lorsque l'activité oblige à être à l'extérieur de la localité où se situe le conseil central, lorsque l'activité de l'après-midi se termine après 18 heures et que l'on doit souper à l'extérieur de son domicile, lorsqu'il y a une activité en après-midi et en soirée. Cela doit être indiqué au rapport d'activité.

Coucher :

pour une activité à l'extérieur de la localité où se situe le conseil central. L'activité doit débuter avant 10 heures pour que le coucher de la veille soit accordé. Si l'activité se termine après 21 heures et que le retour à la maison est impossible, un deuxième coucher est accordé à la condition que la dépense ait été réellement effectuée.

Si l'activité se situe dans une localité située à plus de 200 kilomètres du conseil central, les frais de coucher sont remboursés même si l'activité débute à 10 heures.

Frais de garde : les frais de garde sont accordés de la façon suivante aux personnes qui assistent, en dehors de leur horaire régulier de travail, aux réunions des instances, comités, etc.

Nombre d'enfants	1	2	3	+ de 3
Avant-midi	11,00 \$	16,55 \$	21,80 \$	+ 5,70 \$
Après-midi	11,00 \$	16,55 \$	21,85 \$	+ 5,70 \$
Soirée – pour travail après 18 h	16,75 \$	21,80 \$	27,10 \$	+ 5,70 \$

Ces allocations ne sont remboursables que lorsqu'elles ont été encourues et réclamées par les personnes ayant des enfants de quatorze ans et moins. De plus, les frais de garde ne s'appliquent qu'à un seul des deux parents ou conjoints lorsque les deux militent dans le mouvement aux mêmes périodes. Elles ne doivent pas servir de rémunération pour l'autre parent ou pour la conjointe ou le conjoint.

Pour les délégué-es au conseil confédéral de la CSN

Le conseil central ne donne aucune avance de fonds aux délégué-es, sauf lorsque la réunion a lieu à l'extérieur de la région, qu'elle nécessite un coucher et que le délégué en fait la demande. Cette avance de fonds correspond à un maximum de 75 % du remboursement des dépenses anticipées, et ce, selon les barèmes.

Aucun remboursement des dépenses ne sera effectué pour les personnes qui n'auront pas signé la feuille des présences, lorsqu'elle est requise.

Incitation au covoiturage, transport et allocation au kilométrage

La convention collective du STTCSN prévoit le remboursement des frais encourus pour l'utilisation d'une automobile pour les conseillères et les conseillers syndicaux et pour les employé-es de bureau. Les membres du comité exécutif sont remboursés selon les règles de la convention collective des conseillères et conseillers syndicaux. Les membres du comité exécutif reçoivent le montant forfaitaire pour l'utilisation de l'automobile. Les militantes, les militants et les membres du conseil syndical reçoivent le remboursement au taux du kilométrage prévu pour les employé-es de bureau. Le conseil central rembourse le kilométrage à partir du lieu de travail, sauf dans les cas où l'activité se tient toute la journée, soit du matin jusqu'à la fin de l'après-midi. Dans ce dernier cas, le conseil central rembourse le kilométrage à partir du lieu de résidence de la militante ou du militant.

Cependant, le conseil central incite fortement toutes les personnes élues, militantes ou salariées à faire du covoiturage. Il s'agit bien entendu de mesures volontaires. Dans ce cas, le conseil central ne rembourse pas de frais de transport pour les personnes covoiturées. Il ne rembourse pas les frais de location d'une automobile. Les frais de stationnement sont remboursés sur présentation d'un reçu. L'utilisation du taxi doit être exceptionnelle.

Le conseil central privilégie le transport en commun et rembourse selon la tarification en vigueur.

Téléphones et cartes d'appel

Lorsqu'il y a des frais d'appels interurbains encourus dans le cadre du travail effectué pour le conseil central, le remboursement est accordé sur présentation du compte joint au rapport d'activité. Les appels devant être remboursés doivent être bien identifiés.

Les membres du comité exécutif qui détiennent une carte de crédit pour les appels interurbains ne doivent utiliser cette carte que pour des appels découlant des activités pour le conseil central. Elle ne doit servir en aucun cas à d'autres personnes ou à d'autres fins.

Les rapports d'activité

Les rapports d'activité doivent être bien remplis. Ils doivent indiquer les activités accomplies chaque jour. Il s'agit d'un rapport d'activité et non d'un formulaire de dépenses. Conséquemment, toutes les activités doivent y être inscrites, particulièrement lorsqu'elles justifient une réclamation. Aussi, le lieu où se tient l'activité doit y être indiqué (ex. : audition à Joliette, conseil confédéral à Québec, rencontre du comité exécutif, etc.)

Remboursement des dépenses non prévues

Pour toutes les autres dépenses non prévues à la présente politique, les demandes doivent être acheminées au comité exécutif pour y être autorisées.

Remboursement aux syndicats pour les sessions de formation

Toutes les sessions, sauf celles en santé et sécurité, sont subventionnées de la façon suivante.

Pour les syndicats de 100 membres et moins : remboursement d'un maximum de 75 \$ par jour pour le salaire perdu et d'un maximum de six remboursements par période de calendrier de formation (entre septembre et juin de chaque année).

Pour les syndicats en organisation : remboursement du salaire perdu et des dépenses selon les barèmes de la CSN, et ce, pour une personne par jour. Le Service de syndicalisation, avec entente préalable, assume les autres remboursements. La formation doit avoir été suivie à l'intérieur d'une période de 12 mois à compter de la date d'accréditation et la réclamation doit également être faite à l'intérieur de ce délai.

Tous les remboursements se font aux syndicats, qui, à leur tour, paient leurs membres ayant participé à une session de formation. Le conseil central ne rembourse qu'une seule fois par thème de session pour la même personne.

Pour les sessions relatives à la santé et la sécurité

(Sessions Initiation à la santé sécurité au travail et Accidents et maladies du travail, en français et en anglais)

Pour tous les syndicats : remboursement de 100 % du salaire perdu, par jour.

Les remboursements sont faits aux syndicats, pour les sessions de jour seulement, et un syndicat ne peut être remboursé qu'une seule fois par thème de session pour la même personne.

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX SYNDICATS POUR LE CONGRÈS

Cette aide financière s'adresse aux syndicats affiliés en vue de faciliter leur participation au congrès du conseil central. Elle s'adresse aux syndicats suivants :

- les syndicats en organisation;
- les syndicats en grève ou en lock-out;
- les syndicats dont la moyenne de membres cotisants au cours des douze derniers mois est inférieure ou égale à 60 membres.

Dans tous les cas : l'aide financière fournie par le conseil central ne vise qu'une seule personne déléguée par syndicat.

Pour les syndicats en organisation : les salaires et les dépenses sont remboursés à 100 % selon les barèmes en vigueur.

Pour les syndicats en grève ou en lock-out : seules les dépenses sont remboursées, et ce, selon les barèmes en vigueur.

Pour les syndicats de 60 membres cotisants et moins, le conseil central rembourse les dépenses selon les barèmes en vigueur et verse 125 \$ par jour, et ce, pour cinq jours.

Pour les syndicats du Grand Nord : le conseil central rembourse le prix du billet d'avion sur présentation de pièces justificatives, et ce, pour une personne déléguée par syndicat.

Pour les syndicats bénéficiant de la politique d'aide financière : il n'y a aucun frais d'inscription.

POLITIQUE D'APPUI AUX SYNDICATS EN GRÈVE OU EN LOCK-OUT

Suivant les modalités du Fonds de défense professionnelle de la CSN, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accordera une allocation de dépenses aux syndicats en grève ou en lock-out.

Le montant consenti au déclenchement de la grève s'élèvera à 500 \$.

Après trois mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après six mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après un an de conflit, il recevra un versement de 1 000 \$.

Décembre 250 \$: 100 membres et moins.

Décembre 500 \$: plus de 100 membres.

Maximum 3 000 \$ pour la 1^{re} année.

Après 15 mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après 18 mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après 21 mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après 24 mois de conflit, le conseil central versera un don de 2 000 \$.

Décembre 250 \$: 100 membres et moins.

Décembre 500 \$: plus de 100 membres.

Maximum 4 000 \$ pour la 2^e année.

Après 27 mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après 30 mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après 33 mois de conflit, il recevra un versement de 500 \$.

Après 36 mois de conflit, le conseil central versera un don de 3 000 \$.

Décembre 250 \$: 100 membres et moins.

Décembre 500 \$: plus de 100 membres.

Maximum de 5 000 \$ pour la 3^e année.

Enfin, le conseil central offrira un soutien financier de 250 \$ pour chaque syndicat affilié en conflit à l'extérieur de son territoire au moment du déclenchement de la campagne du 25 \$ de solidarité de la CSN. De plus, un versement additionnel de 250 \$ sera effectué après six mois de grève ou de lock-out.